

*Initiatives ministérielles*

maximal est de 250 000 \$ au lieu de 100 000 \$. Il y a d'autres avantages aussi.

J'ai parlé avec des gens qui travaillent dans une petite entreprise et à d'autres qui travaillent dans une banque. Ils voudraient certaines mesures qui ne figurent pas dans le projet de loi.

Ainsi, les petites entreprises voudraient qu'avant d'adopter le projet de loi, la Chambre envisage la possibilité de permettre les remboursements à capital constant. Il est vrai que les prêts seraient beaucoup plus attrayants si les petites entreprises pouvaient verser des acomptes sur le capital et non pas payer uniquement des intérêts pendant les premières années de remboursement. Jusqu'à maintenant, les petites entreprises ont constaté qu'il n'était pas vraiment plus avantageux de faire un emprunt en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises que de s'adresser directement à une banque ou à un autre établissement privé.

Une petite entreprise doit fournir les mêmes montants en garantie, qu'elle demande un prêt au gouvernement ou à un établissement privé.

Au fond, ce que le gouvernement se trouve à faire avec la Loi sur les prêts aux petites entreprises, c'est de mettre à la disposition de ces dernières une réserve de capitaux qu'elles ne peuvent, semble-t-il, obtenir uniquement du privé. Ce sont les banques qui administrent le programme. Pour le rendre encore plus intéressant, il y aurait la possibilité de faire des remboursements à capital constant.

Les banques aimeraient que les règles d'application de la Loi sur les prêts aux petites entreprises soient plus claires. Elles affirment avoir été échaudées dans le passé quand les petites entreprises à qui elles avaient consenti des prêts ont connu des difficultés et qu'il s'est révélé que le gouvernement n'était pas tenu de rembourser ces entreprises parce que la banque avait omis d'appliquer une petite règle insignifiante dont elle n'avait jamais entendu parler. Les banques souhaitant donc vivement que ces règles soient non seulement clarifiées, mais aussi simplifiées.

• (1310)

Les banques ont généralement trouvé les exigences relatives aux reçus beaucoup trop compliquées. Si bien que lorsqu'une petite entreprise se présente à la banque pour demander un prêt en application de la Loi sur les

prêts aux petites entreprises et qu'elle y est admissible, la banque préfère lui offrir un de ses propres prêts parce qu'ils sont beaucoup plus faciles à administrer que les prêts gouvernementaux qu'il faut administrer conformément aux dispositions de la Loi sur les prêts aux petites entreprises

En fin de compte, même si je suis généralement en faveur du projet de loi, je crois qu'il conviendrait de le renvoyer à un comité pour que certains de ces points puissent être discutés plus à fond. J'espère qu'une foule de témoins auront l'occasion de faire valoir leur point de vue, qu'il s'agisse de représentants de la petite entreprise ou de représentants d'établissements privés qui se trouveront à appliquer la Loi sur les prêts aux petites entreprises pour le compte du gouvernement.

Je vous remercie de m'avoir donné la parole, monsieur le Président, et j'espère que cette mesure législative sera adoptée promptement à la Chambre, idéalement avec certaines modifications. Je crois qu'elle pourrait être d'un secours certain au secteur de la petite entreprise, à l'échelle nationale, bien sûr, mais plus particulièrement dans ma circonscription de Northumberland qui me cause bien des inquiétudes.

[Français]

**M. Joseph Volpe (Eglinton—Lawrence):** Monsieur le Président, je voudrais également ajouter mes réflexions sur le projet de loi qui est devant nous aujourd'hui.

Mes collègues, les députés de Broadview—Greenwood, à Toronto, et de Northumberland ont déjà exprimé des points de vue assez précis qui se rapportent au problème de l'impôt et des taxes et également au niveau de la politique du gouvernement, ses politiques économique et financière.

Je ne voudrais pas seulement ajouter mes réflexions pour donner plus d'emphasis aux points de vue exprimés par mes collègues, mais je voudrais aussi insister pendant quelque temps sur le problème économique dans un contexte de stratégie nationale.

Si vous me le permettez, monsieur le Président, et si mes collègues me le permettent, je voudrais d'abord souligner que tout ce que mon ami de Broadview—Greenwood suggère en cette Chambre au point de vue des petites entreprises a tellement de mérite que l'on devrait y porter un intérêt majeur et l'étudier avec atten-